



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 18 juin 2024

Le ministère des Armées renforce son plan d'action en faveur des PME, ETI et start-ups

- **Le ministère des Armées renforce son action au bénéfice des Entreprises de taille intermédiaire (ETI), Petites et moyennes entreprises (PME) et start-ups, par l'évolution du plan « Action PME ».**
- **Le nouveau « Plan en faveur des ETI, PME et start-ups » (PEPS) illustre la détermination du ministère à renforcer son action au profit de ses fournisseurs, maillons essentiels pour garantir la supériorité des armées.**

25% des paiements du ministère des Armées (soit 6,8 Mds € en 2023) concernent 21 000 ETI, PME (entreprises de taille intermédiaire), PME (petites et moyennes entreprises) et start-ups innovantes. Ces entreprises sont essentielles afin de garantir la supériorité de nos armées, aujourd'hui et demain.

Lancé par le ministère des Armées en 2018, le plan « Action PME » évolue aujourd'hui pour devenir le « Plan en faveur des ETI, PME et Startups » (PEPS). Ce nouveau plan traduit la volonté du ministère des Armées de renforcer la portée de ses engagements envers ses fournisseurs, associant désormais les ETI et les start-ups aux PME.

Le « PEPS » se matérialisera autour de cinq piliers :

1. Maintenir un dialogue de proximité, gage d'une relation de confiance ;
2. Financer de manière adaptée et réactive, pour s'adapter aux spécificités des ETI, PME et start-ups ;
3. Assurer la résilience et le lien armée-Nation, garants d'un tissu industriel efficace ;
4. Favoriser le soutien au développement, de manière directe ou indirecte, pour renforcer les acteurs industriels ;
5. Être un tiers de confiance, protégeant les intérêts de tous les acteurs industriels, seule véritable garantie de pérennité.

Avec le plan « PEPS », le ministère des Armées confirme plus que jamais son rôle de partenaire des entreprises de défense.

Contacts media :

Direction générale de l'armement
Service de presse
dga.presse.fct@intradef.gouv.fr
09 88 67 29 25

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15